



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon


ETAT CIVIL

SOMMAIRE


Mariage :

Mariage de Cagri UFACIK et de Kadriye SAFRAN le 4 Juin 2016 à Champillon

PAGE 1  Edito

PAGE 2  PLU, Travaux bretelle tourne à droite

PAGE 3  Vie pratique, Réglementation des drones
Passage du Jury Fleurissement,

PAGE 4  Campagne Relevé des compteurs,
Renouvellement Comité des Fêtes,
Familles Rurales Loto & Nigloland
l'Agenda, Recette de Jean-Claude

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi au Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 16h00
Fermetures d'Eté : Info en page 2
Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoints :
· jp.crepin@champillon.com
· s.mousquet@champillon.com
· m.launer@champillon.com

Le site de la commune :
www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

EDITO **Civisme !**

Vous le savez, le Conseil Municipal est très attaché à la propreté de notre village. Le personnel communal se dépense sans compter afin que les rues de Champillon soient propres, que le fleurissement soit entretenu, assurant ainsi le bien-être de chacun.

Mais la propreté est l'affaire de tous, voici quelques exemples d'incivisme que je souhaiterais voir disparaître dans le village :
Tout d'abord les déjections de nos amis les chiens.

Il est du devoir de tous de ramasser ces dernières ; à cet effet, nous nous sommes dotés dernièrement de distributeurs de sacs pour ramasser les déjections. Ils sont situés cour de la mairie et place Pol Baudet, je compte sur tous pour les utiliser.

C'est aussi la terre que laissent régulièrement les viticulteurs et leurs tracteurs.

Autant l'on peut comprendre que ces derniers doivent être utilisés, autant il n'est pas difficile de passer un coup de balai ensuite sur les chaussées souillées.

Ce sont d'ailleurs toujours les mêmes qui n'ont pas ce bon sens et je les incite à avoir un peu plus de respect envers le personnel qui a déjà fort à faire sans avoir à intervenir pour ramasser la terre.

Enfin, je pense aussi à tous ceux qui laissent la semaine entière leurs poubelles « trainer » dans la rue.

Que doivent penser les nombreux touristes qui fréquentent le village ! Pour rappel, les poubelles doivent être sorties le dimanche soir et rentrées le lundi dès passage des camions de ramassage.

Vous le voyez, c'est bien l'affaire de tous de faire en sorte que Champillon soit propre.

Au moment du premier anniversaire de notre classement au patrimoine mondial de l'Unesco que nous fêterons à Hautvillers dimanche prochain (vous y êtes tous invités), sachons balayer devant notre porte et faire en sorte que Champillon reste un des plus beaux villages de notre département.

La Houlotte cesse de paraître comme chaque année durant les congés, retour le 1er septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre Maire Jean-Marc BEGUIN

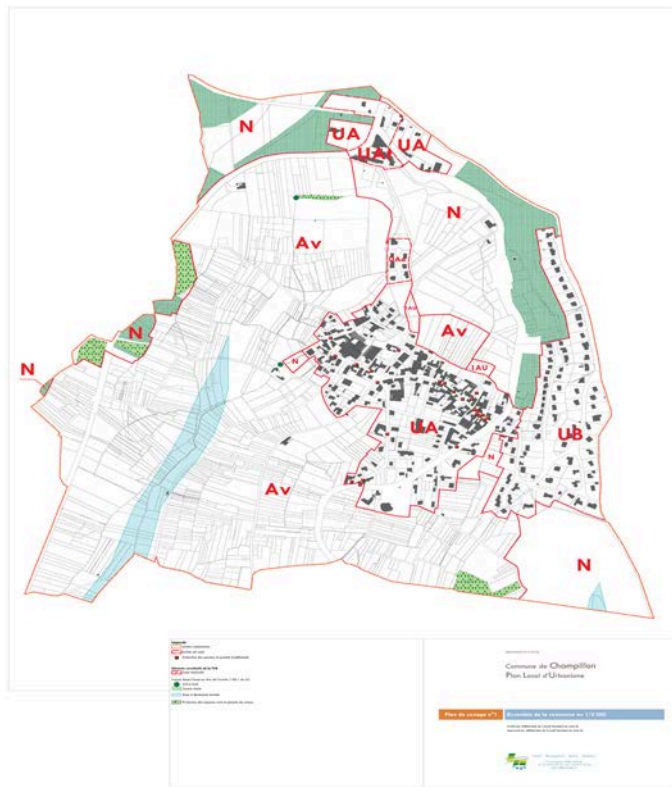
La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon
Comité de Rédaction : Marie-Madelaine Adam, Sylvain Cochet
Responsable de la Publication : Jean-Marc Beguin

Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique.



www.champagne-patrimoinemondial.org

PLU : dernières étapes avant la mise en place



Le 22 juin dernier, le projet de PLU a été présenté aux services de l'Etat l'après-midi et aux habitants du village qui se sont rendus à la réunion publique organisée en soirée, Salle Henri Lagauche.

Le PLU est donc désormais prêt à être validé par le Conseil Municipal qui se réunira début juillet afin de délibérer sur sa version définitive.

Le PLU de Champillon va ensuite être transmis aux services de l'Etat et personnes publiques associées (DDT, PNR de la Montagne de Reims, Chambre d'Agriculture, INAO, etc.) qui vont donner un avis officiel sur le dossier. Ils disposeront alors de 3 mois pour analyser en détail les documents le composant et formuler leurs remarques. A la suite de cette consultation, l'enquête publique démarrera et les habitants de Champillon pourront à nouveau donner leur avis sur le dossier de PLU.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates d'enquête publique et les horaires de permanence du commissaire enquêteur. Notre objectif reste toujours de disposer d'un nouveau Plan d'Urbanisme opérationnel au 1er Janvier 2017.

Bellevue: début des travaux pour la bretelle tourne à droite



Période estivale : fermeture du secrétariat de Mairie

Le Secrétariat de Mairie sera fermé pour congés les jours suivants :

- . Vendredi 15 Juillet 2016
- . Vendredi 29 Juillet 2016
- . Lundi 1er Août 2016
- . Du Lundi 8 Août 2016 au Vendredi 19 Août 2016

■ Vie pratique : Vers la fin des appels téléphoniques intempestifs

Nous sommes tous concernés par les appels intempestifs des professionnels.

Depuis le 1er Juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site : www.bloctel.gouv.fr

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail sous 48 heures et vous devrez valider votre inscription en cliquant sur le lien reçu dans ce mail.

Après la confirmation de votre inscription, vous serez protégé contre la prospection téléphonique (sous 30 jours maximum).

Vous disposerez d'un espace personnel (accessible avec login et mot de passe) qui vous permettra de consulter et/ou de modifier vos données ou bien de rajouter s'il y a lieu un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. C'est également à partir de cet espace personnel que vous pourrez nous signaler un appel abusif (réclamation).

NB : Toutefois, vous pourrez toujours être contacté par des professionnels chez qui vous avez un contrat en cours, ou pour des appels de prospection en vue de la fourniture des journaux, des périodiques, des magazines, ou pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services (appels émanant d'un service public, appels émanant d'instituts d'études et de sondages, appels émanant d'associations à but non lucratifs), ou enfin si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé.

■ Drones : Une réglementation d'usage précise



Le drone est un aéronef télécommandé. Il en existe de plusieurs types, les drones à usage de loisirs ou de compétition et les drones à usage professionnel.

Depuis le 1er Janvier 2016, la réglementation des drones a évolué. Désormais, les aéromodèles sont divisés en deux catégories : "A" si leur masse est inférieure ou égale à 25 kilos, et "B" au delà. Les premiers ne nécessitent aucune autorisation particulière pour circuler tant qu'ils respectent les règles d'usage d'un drone de loisirs. En revanche, un aéromodèle de catégorie B ne peut être utilisé que si une autorisation de vol a été obtenue, attestant des capacités de l'aéromodèle et de son télépilote. **Info en Mairie.**

■ Fleurissement : Le Jury bientôt de passage

Le Jury de fleurissement passera dans la commune le Jeudi 7 Juillet à partir de 15h00.



Comité des Fêtes : Réservation pour le barbecue du 14 Juillet

Vous avez jusqu'au 7 juillet pour inscrire votre participation au barbecue du 14 Juillet organisé par le Comité des Fêtes de Champillon. Après le vif succès remporté par l'édition de juillet 2015, nous espérons vous retrouver nombreux pour célébrer dans la convivialité notre fête nationale.

Réservation auprès de Claudine 06 74 53 70 87, Annick 06 86 77 08 09 ou Marie-France 06 12 93 28 79



Sortie Comité des Fêtes : Visite de Rungis le 14/10



Plus grand marché alimentaire du monde, c'est un lieu unique que nous vous proposons de visiter. Pensez à retenir **avant le 1er AOUT**, afin d'organiser le transport auprès de Annick 06 86 77 08 09, ou Claudine 06 74 53 70 87. Comptons sur votre présence.

L'agenda des prochaines semaines :

07 Juillet : Passage Jury du fleurissement dans la commune

09 Juillet : Sortie au Parc Nigloland organisée par l'association Familles Rurales

14 Juillet : 11h15 Rdv Place Pol Baudet
11h30 Départ du défilé
11h45 Vin d'honneur et remise des présents aux "entrées en 6ème"

Barbecue Champêtre Place Pol Baudet

15 Août : Férié



La recette de Jean-Claude : Papillotes de poisson Thaï

Julienne de carottes crues
Julienne de chou chinois cru
Fanons d'oignons blancs crues
Pousses de soja crues
Champignons noirs cuits 10 mn à l'eau
Roquette crue
Lamelles d'asperges crues
Feuilles de bananier blanchies

Par papillote et pour une personne :
un petit morceau de poisson blanc
-Saumon-Maquereau-Lotte-3 gambas

Faire mariner les poissons 24 h avec les sauces soja, sauce huître et sauce piquante. (Pensez à garder la marinade).

Selon le nombre de personnes :
Découper plusieurs feuilles de papier alu spécial papillote de 25 cm de large et 40 cm de long.

Poser dessus une feuille de bananier. Mettre un peu de julienne de carottes, lamelles d'asperges, chou chinois et fanons d'oignons.

Poser dessus un morceau de saumon,

un morceau de maquereau, un morceau de lotte et 3 gambas.

Sur les poissons mettre les champignons noirs, les pousses de soja, la roquette.

Arroser avec 1 cuillère à soupe de marinade puis fermer la feuille de bananier et la papillote.

Cuisson au four ou Barbecue 12 mn.